



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES

Envoyé en préfecture le 17/10/2025

Reçu en préfecture le 17/10/2025

Publié le

ID : 095-219506128-20251014-CDE12102025-DE



DELIBERATION N° 12.10.2025

Date de convocation :
8 octobre 2025

Nombre de conseillers :

- ♦ En exercice : 9
- ♦ Présents : 5
- ♦ Votants : 7

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze, à dix-huit heures, le Comité de la Caisse des Écoles, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Patrice GEBAUER, Président du Comité de la Caisse des Écoles, à l'Hôtel de Ville.

Étaient présents : Mme CABRERA, Mme LE MILLOUR, M. GENOT, Mme FERREIRA,

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Mme FERNANDES a donné pouvoir à Mme FERREIRA
M. ANES a donné pouvoir à M. GEBAUER

Absents : Mme TOURBEZ, M. RAVET

Secrétaire de séance : Mme LE MILLOUR

OBJET : JEUX DE NOËL POUR LES ELEVES DES TROIS GROUPES SCOLAIRES

RAPPORTEUR : Madame CABRERA

CONSIDERANT que le Comité de la Caisse des Ecoles offre aux élèves des trois groupes scolaires, un jouet ou jeu pour Noël,

CONSIDERANT qu'il est proposé cette année, d'offrir aux élèves de maternelle, un jeu appelé « coco'kilibre » et aux élèves de primaire, une maison à insectes à monter et à peindre,

CONSIDERANT que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise, dans un délai de deux mois à compter de sa publication,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Le Comité de la Caisse des Ecoles, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ⇒ DECIDE d'offrir le jeu appelé « coco'kilibre » à 9,50 € TTC, l'unité, aux élèves de maternelle,
- ⇒ DECIDE d'offrir la maison des insectes à monter et à peindre soi-même à 9,50 € TTC, l'unité, aux élèves de primaire,
- ⇒ INDIQUE que le jeu appelé « coco'kilibre » sera commandé auprès de Mon ami le bois (13 avenue Georges Clémenceau- 34800 ASPIRAN) pour un coût total de 2 232,50 € TTC,
- ⇒ INDIQUE que la maison des insectes à monter et à peindre soi-même sera commandée auprès de la société SO.DI.CA CONFILOR (ZAC Champ Sainte Croix – 100 rue Bernard Bordier – BP 80089 – 60150 LONGUEIL-ANNEL), pour un coût total de 3 515 € TTC,
- ⇒ AUTORISE et DONNE pouvoir à Monsieur le Président du comité de la caisse des écoles pour signer tout document relatif à ce dossier.



Le Président du Comité de la Caisse des Écoles

Patrice GEBAUER

"Le Thillay" *

VAL D'OISE